

enfants du sol ne seraient plus forcés de fuir leur patrie pour aller au-delà de la frontière chercher du travail et du pain.

Pour les provinces du golfe, l'union douanière donnerait l'immense cabotage des côtes Américaines qui emploie aujourd'hui plus de vaisseaux que toute la marine de la Grande Bretagne. Québec et St. Jean redeviendraient d'immenses chantiers de constructions navales, chargés de fournir à la marine américaine les innombrables vaisseaux dont elle a constamment besoin.

D'un côté les américains auraient droit aux pêcheries, de l'autre les canadiens auraient également droit au vaste marché des Etats-Unis avec ses 50,000,000 de consommateurs."

Voilà exactement la position que nous prenons en publiant notre Revue. Nous sommes heureux de constater, avec notre correspondant, qu'aux Etats-Unis comme au Canada, les hommes sérieux ne voient qu'une seule solution pratique aux difficultés de la Confédération Canadienne. Cette solution se trouve tout entière dans notre Emancipation Coloniale et dans une union douanière du Canada avec la République Américaine.

La prohibition des cuirs Canadiens à l'Etranger. Tout ce qui est cuir Canadien est rigoureusement prohibé sur le continent Européen, chaussures, sellerie, cuirs bruts, il n'y a pas d'exception, ainsi qu'on a pu s'en assurer à l'Exposition Universelle de Paris. Un M. Malcolm, de Toronto, exposait une magnifique collection de selles, fort admirées par les connaisseurs. Son Altesse Royale le Prince de Galles en ayant achetée une, un des généraux de l'armée française, aide de camp du maréchal MacMahon, demandait aussitôt une selle semblable à M. Malcolm. Notre compatriote était excessivement flatté de son succès, qui lui ouvrait la porte à d'autres commandes de la part des sportsmen de France, lorsqu'il fut informé que, d'après le traité de commerce stipulé par l'Angleterre, il était défendu au Canada de vendre des selles en France. M. Mal-